

# La Minute Cyber 06



## LE COMCYBER-MI DEVANT LA REPRÉSENTATION NATIONALE

Mercredi 10 juin 2026 à 11h00, la Commission de la défense nationale et des forces armées, présidée par M. Jean-Michel Jacques, député de la sixième circonscription du Morbihan, a auditionné le général de division Patrick Touak, chef du commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberspace (COMCYBER-MI), ainsi que le général de division aérienne Emmanuel Naëgelen, commandant de la cyberdéfense (COMCYBER) au ministère des Armées, dans le cadre du cycle « Guerre hybride et continuum de conflictualités ».

Le général Touak a tout d'abord présenté les trois grands piliers structurants du COMCYBER-MI, à savoir le volet Stratégie, celui de la Formation, et enfin celui de l'Anticipation - Prévention. L'ensemble des groupes parlementaires, par le biais d'un député désigné, a par la suite sollicité le Général s'agissant de l'actualité cyber, de l'évolution des cybermenaces et des modes opératoires criminels, mais aussi au sujet de l'impact grandissant des nouvelles technologies dans la mutation de la menace.

Aussi, après avoir développé le thème de l'« hybridité de la menace », le général Touak a tenu à évoquer les nouvelles technologies, et plus particulièrement l'Intelligence Artificielle (IA), comme une opportunité pour les forces de sécurité intérieure, au-delà de l'aspect

« menace ». Parmi les possibilités opérationnelles développées, le Général a cité le dispositif « Alerte enlèvement », lors duquel l'enfant voire son ravisseur pourrait être identifié par les caméras de vidéo-protection, préalablement équipées de technologies avancées comme l'IA. Cette dernière favoriserait en effet un traitement plus rapide de l'ensemble des images captées, ainsi qu'une potentielle identification du ou des individus concerné(s).

Le chef du COMCYBER-MI a par la suite abordé le sujet de la reconnaissance faciale dans le cadre administratif, notamment « lorsque les gens ne donnent pas de papiers » ou lors « d'attroupements ». Le Général souligne que les forces de l'ordre font face régulièrement à des personnes qui affirment qu'elles « n'[ont] pas de documents d'identité », et qui potentiellement s'avèrent être recherchées. Par ailleurs, le général Touak a ajouté « qu'il serait utile [...] de bénéficier, dans des cadres précis que [les députés définiront], des nouvelles technologies dans cet objectif ». Enfin, celui-ci a souligné les avancées opérationnelles qu'apporterait l'interconnexion entre le fichier automatisé des empreintes digitales (FAED), le Traitement d'antécédents judiciaires (TAJ) et le fichier des personnes recherchées (FPR), strictement encadrée par la loi.

## Le COMCYBER-MI is « Ready »

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, lors de la 7<sup>e</sup> édition du salon Ready For IT à Monaco, le général de division Patrick Touak a pu s'adresser aux TPE et PME s'agissant de l'évolution des cybermenaces.

À l'occasion de son discours d'ouverture, le Général s'est attaché à mettre en avant l'importance de la prévention et de l'accompagnement, dans le cadre de la lutte contre les cybermenaces. A ce titre, le chef du COMCYBER-MI a rappelé que le MOOC SenCy-Crise, créé par nos experts en gestion de crise cyber en partenariat avec cybermalveillance.gouv.fr, constituait une aide précieuse pour les petites et moyennes entreprises, associations et collectivités, face aux cyberattaques. Le Général a poursuivi en soulignant l'existence de nombreux dispositifs, en parallèle de SenCy-Crise, telles les plateformes de signalement et d'assistance (17Cyber, Pharos, Thésée, Perceval, etc.), ou encore le dispositif MonAideCyber, développé par l'ANSSI, qui illustrent pleinement une volonté interministérielle d'accompagner l'ensemble des entités publiques et privées.

En outre, le général Touak a assuré aux dirigeants d'entreprises présents de la pleine et entière mobilisation du ministère de l'Intérieur s'agissant de la lutte contre les cybermenaces. En ce sens, il a rappelé la montée en compétences des forces de sécurité intérieure, notamment par le biais de formations de haut niveau délivrées par le Centre National de Formation Cyber (CNFCYBER-MI) de Lille. Enfin, le Général a souligné l'action du ministère de l'Intérieur à l'international, à l'image de son rôle central dans le pilotage des plans d'actions opérationnels (OAP) liés à la cybercriminalité, dans le cadre du programme européen de coopération policière EMPACT 2026-2029.

## Salon VivaTech

Lors de la 10<sup>e</sup> édition du salon VivaTech, événement européen consacré aux startups et aux technologies situé Porte de Versailles à Paris, les nombreux visiteurs ont pu se rendre sur le l'emplacement du COMCYBER-MI dédié à la sensibilisation aux cybermenaces.

Au sein du stand ministériel, cet espace proposait durant deux jours l'ensemble des actions du COMCYBER-MI dédié à la gestion de crise et à la prévention. Le 19 juin, le chef-d'escadron Matthieu Rousseau et l'adjudant Geoffrey Legrand, affectés au Département de la prévention et de la cyber-résilience (DPCR), ont ainsi présenté deux outils tournés vers l'accompagnement des entités publiques comme privées. Le premier est le MOOC SenCy-Crise, élaboré en coopération avec cybermalveillance.gouv.fr, qui fournit à travers trois modules les bons réflexes et les clés d'une gestion efficace de crise cyber à destination des petites et moyennes organisations. Le second est le MOOC « CapCyber : crises & collectivités », exercice de simulation en ligne innovant élaboré par le COMCYBER-MI et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), qui vise à accompagner les élus locaux et leurs agents dans la prévention et la gestion du risque cyber.

En outre, le 20 juin, l'espace s'est davantage tourné vers le « gaming », via le projet MI-FORTNITE Expérience – Cyber\_Sanctuaire. Son créateur, l'adjudant-chef Frédéric Hommel, également affecté au DPCR, présentait sur PS5 une carte inspirée du jeu vidéo Fortnite (PEGI 3), qui allie conseils de prévention et informations pratiques en lien avec la cyber. Son objectif, à l'heure où les cybermenaces dépassent le champ des traditionnels réseaux sociaux pour se développer dans d'autres univers tels que les jeux vidéos en ligne : sensibiliser les gamers et les plus jeunes, particulièrement ciblées par les cybercriminels.

## POUR ALLER + LOIN...

### Cérémonie de remise de diplômes de la première promotion du DTCYBERNUM de la Gendarmerie nationale

Le chef du Commandement du ministère de l'Intérieur (COMCYBER-MI), le général Touak, était présent à Tulle (19), le 18 juin 2026, lors de la cérémonie de remise de diplômes de la première promotion du diplôme technique cyber-numérique (DTCYBERNUM) de la Gendarmerie nationale.

Cette cérémonie, organisée par le Commandement des écoles de la Gendarmerie nationale (CEGN) était présidée par son chef, le général de corps d'armée Bitouzet. Étaient également conviées : l'agence du numérique des forces de sécurité intérieure (ANFSI), la sous-direction de la police judiciaire (SDPJ), l'unité nationale cyber (UNCyber), ainsi que la Direction des ressources humaines de la Gendarmerie nationale (DRHGN).

Cette remise d'insigne de spécialité marquait la fin d'un parcours de formation exigeant, d'un an, suivi par 179 sous-officiers de gendarmerie, destinés à la valorisation forte de l'appui numérique à l'enquête.

Face à l'envolée de la cybercriminalité, le directeur général de la Gendarmerie nationale a, en effet, souhaité, au-delà de

l'actuelle force de 1 400 spécialistes numériques historiques, atteindre d'ici 2030, 800 spécialistes complémentaires en qualité de cyber-enquêteurs. Un objectif résolument engagé.

Pour contribuer à cet effort, étaient impliqués les formateurs du Centre national de formation aux systèmes d'information et de communication de la gendarmerie (CNFSIC), réputé pour la solidité de ses formations techniques, ceux du Centre national de formation au renseignement et à l'investigation (CNFRI), qui forme depuis 2005 les anciens enquêteurs en technologie numérique (NTECH), mais également les équipes du Centre national de formation cyber du Ministère de l'Intérieur (CNFCYBER-MI), engagées tout à la fois dans l'élaboration et la diffusion de contenus pédagogiques dans le cadre de la formation initiale et continue des forces de sécurité intérieure.

Quelle que soit leur affectation future, les militaire formés, dont les plus jeunes n'ont que vingt et un ans, constitueront une part essentielle du glaive et du bouclier du socle cyber-numérique de la Gendarmerie nationale.